



HAL
open science

Les bandes de jeunes : analyse socio-historique d'un phénomène 1

Sami Zegnani

► **To cite this version:**

Sami Zegnani. Les bandes de jeunes : analyse socio-historique d'un phénomène 1. Les Cahiers du DSU, 2022, 74 (2), pp.13-15. 10.3917/cdsu.074.0013 . hal-03901912

HAL Id: hal-03901912

<https://univ-rennes.hal.science/hal-03901912>

Submitted on 15 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les bandes de jeunes : analyse socio-historique d'un phénomène¹

Les bandes de jeunes existent depuis de nombreuses décennies et seraient génératrices de délinquance voire de chaos. Sami Zegnani, maître de conférences en sociologie à l'université de Rennes, revient sur l'histoire de ce phénomène, en décrypte la genèse et les évolutions pour mieux en saisir les spécificités actuelles.

En sciences sociales, le concept de bande de jeunes a fait couler beaucoup d'encre (1) (2) tant il peut recouvrir des réalités différentes et qu'il désigne des phénomènes de nature diverse (3). Mais ce n'est pas parce que le concept souffre de difficultés de définition qu'il est à reléguer aux rangs des concepts valise qui reflètent plus un effet de mode qu'un objet digne d'intérêt.

Qu'est-ce qu'une bande de jeunes ?

On peut distinguer principalement deux définitions de la notion de bande : la première est liée à ce que l'on peut appeler la bande étendard qui regroupe des jeunes sous une même bannière et qui est suffisamment structurée pour qu'on la considère comme une organisation sociale voire une organisation criminelle. *« Son étymologie ne fait pas consensus : d'origine germanique pour certains linguistes, la bande viendrait du mot « bandwa » qui signifie l'étendard et la bannière. Pour d'autres, elle provient du latin médiéval « bandum » (signe) et son utilisation s'est développée dans l'ancien provençal avec le terme « banda » qui signifie « une troupe d'individus » ou « une compagnie de gens ». Puis, du sens « d'étendard », ce mot a glissé par métonymie vers celui de troupe « assemblée sous le même étendard », avant de prendre le sens de « troupe ». La bande désignait alors un groupe d'hommes unis sous la même bannière et obéissant au même chef » (4).*

La deuxième définition est beaucoup plus large et renvoie plutôt à une forme de sociabilité populaire chez les jeunes. Mais remarquons tout d'abord que cette notion de bande est très peu voire pas du tout utilisée par les jeunes eux-mêmes. Au cours de mes travaux ethnographiques sur différents groupes et activités de jeunes des quartiers populaires (5), je n'ai jamais entendu ce terme pour désigner les groupes de jeunes auxquels les principaux intéressés appartiennent. Cependant, j'ai entendu des jeunes utiliser le mot « gang » pour glorifier des groupes ayant existé par le passé et qui rassemblaient un ensemble de garçons sous une même bannière. Par exemple, en région parisienne dans les années 1980, des gangs tels que la « requins vicieux » ou les « black dragons » se sont constitués notamment pour combattre violemment des groupes de skinheads d'extrême-droite. Cette définition des gangs renvoie au phénomène de la « bande-étendard » qui a d'abord été étudiée par les sociologues américains à partir de la première moitié du 20^e siècle et cette vision a fortement imprégné l'imaginaire au sujet des regroupements de jeunes.

Les « blousons noirs » : une bande emblématique

Bien que ce phénomène existe en France depuis le début du 20^e siècle, la sociologie française s'y est peu intéressée contrairement aux médias qui rapportaient déjà à l'époque ces faits divers dans leurs journaux. Dans les années 1900 en France, des groupes d'hommes issus de milieux populaires s'organisèrent pour dépouiller, arnaquer les commerçants, les résidents ou les passants. Certains se faisaient tatouer les initiales de leur bande pour revendiquer leur appartenance à la vie et à la mort au collectif. Les « Apaches » en particulier revendiquaient

¹ Pour citer cet article : Sami Zegnani, « Les bandes de jeunes : analyse socio-historique d'un phénomène », in *Les cahiers du développement social urbain*, n°74, Deuxième semestre 2021, pp. 13-16.

une jeunesse libre et anticonformiste dans une société patriarcale. Ils représentaient ainsi l'idéal d'une jeunesse rebelle s'opposant à la police, aux bourgeois et au travail ouvrier (6).

Dans les années 1950-1960, les médias mais aussi les chercheurs en sciences humaines et sociales s'intéressent au phénomène des blousons noirs. Ceux-ci sont essentiellement recrutés dans les milieux populaires et défendent des valeurs virilistes ainsi qu'une logique de l'honneur. Ils se montrent parfois violents, ont des conduites dangereuses et, la plupart du temps, ils commettent de petits délits. Le dénominateur commun des blousons noirs est la transgression des normes dominantes et l'opposition au monde adulte. La hiérarchisation de la bande structurée par l'autorité d'un chef de bande n'est pas si évidente même si cette structuration formelle est abondamment suggérée par la filmographie de l'époque. De même la notion de bannière n'est pas centrale, les blousons noirs sont surtout une bande de copains qui occupe l'espace public et qui se montre déviante aux yeux des adultes. A partir de 1970-1980, les blousons noirs disparaissent au profit de groupes de jeunes dans les cités HLM françaises et les banlieues qui sont les nouveaux représentants des « classes dangereuses ».

L'expérience de la galère et les émeutes urbaines au fondement des bandes

Ces jeunes vivent ce que François Dubet appelle l'expérience de la « galère » (7). On observe à cette époque une transformation profonde des sociabilités juvéniles dans les quartiers populaires, s'expliquant notamment par l'allongement de la période de l'adolescence. Dans un contexte de désindustrialisation entraînant le déclin du statut d'ouvrier, de chômage de masse, de dépolitisation et de désyndicalisation des classes populaires, apparaissent de nouveaux acteurs. Contrairement à leurs aînés ou leurs parents, ils sont plus longuement scolarisés et aspirent à une certaine ascension sociale. Ils sont parfois des descendants de l'immigration et sont les auteurs d'une forme de protestation sociale qui défraie la chronique : l'émeute urbaine (8). Celle-ci est souvent résumée à une violence irrationnelle et sans objet. Elle témoigne pourtant, d'un point de vue sociologique, d'une action collective qui revêt un sens politique (9). Les émeutes résultent ainsi de l'association de plusieurs dimensions : d'une part, des conditions sociales défavorisées et d'autre part, des populations sujettes à différentes formes de stigmatisation et racisme. Les motivations du passage à l'acte des jeunes exclus est ainsi explicité depuis de nombreuses années par les sociologues mais les analyses n'ont pas été suivies en France de changements politiques et institutionnels en faveur de ces populations souvent discriminées (10).

Et pourtant, comme le montre Eric Marlière (11), le sentiment d'injustice préside à ce déchainement de violence. Ces bandes de jeunes sont assez éloignées de la définition de bande étendard, il y a certes des leaders comme dans tout groupe mais pas réellement de rôle formel de chef de bande ni de hiérarchie organisée. La notion de transgression, si elle est utile pour comprendre l'opposition des jeunes au monde des adultes, ne suffit pas à comprendre le phénomène. Pour aller plus loin dans l'analyse, il faut rappeler qu'elles s'inscrivent aussi dans des sociabilités populaires juvéniles qui ont une histoire que l'on ne peut négliger.

L'occupation des espaces publics comme tradition culturelle populaire et enjeu de sécurité publique

Ce qui pose fondamentalement un problème à la société française et aux institutions c'est le fait que ces groupes appuient leurs sociabilités sur des pratiques d'occupation de l'espace public pour faire face à un contexte où le travail salarié est pratiquement devenu un privilège pour la jeunesse des milieux populaires. On peut en effet voir dans ce phénomène de bande à la fois une pratique traditionnelle issue des milieux populaires mais aussi une réponse à une situation de vulnérabilisation de masse des jeunes Français. L'historien Philippe Ariès (12) explique en effet que la présence des enfants dans la rue en France est encore massive jusque dans les années 1930-1950. Cette omniprésence des enfants s'explique par deux facteurs. Le

premier est lié à une opposition entre le public et le privé qui n'est pas naturelle et qui a émergé dans un contexte historiquement daté. Le privé renvoie à l'espace de l'intimité familiale que l'on oppose au public qui par définition relève de ce qui est accessible à tous. L'invention de ces catégories est directement liée aux traditions libérales et bourgeoises des XVI^e et XVII^e siècles qui ont consacré la vie familiale et valorisé les pratiques éducatives des enfants qui jusque-là étaient plutôt considérés comme des petits adultes. Petit à petit l'État a mis en place des dispositions pour mettre en ordre l'espace public et inciter voire obliger les classes populaires à se replier dans le foyer sans toutefois y parvenir totalement. Certes les enfants sont désormais séparés du monde des adultes puisque l'éducation ne se fait plus par imprégnation de la vie en société mais à travers l'école obligatoire jusqu'à l'âge adulte.

C'est paradoxalement dans un contexte d'allongement de la période de l'adolescence que la rue est devenue, pour une partie de la jeunesse, une solution pour faire face à leur absence d'indépendance financière. L'espace public est alors parfois privatisé par les jeunes des milieux populaires à défaut de disposer dans le foyer familial d'un peu d'intimité de par la promiscuité des logements mais aussi parce que, contrairement aux adultes, ils n'ont pas, par définition, la possibilité ni les ressources pour clôturer et maîtriser cet espace privé.

Ainsi lorsque les jeunes s'approprient des places publiques, ils créent une sphère privée virtuelle comme peuvent le faire ceux qui invitent chez eux des amis pour jouer aux cartes. Un local à vélo peut ainsi devenir un salon, voire pour les jeunes les plus en difficulté une chambre à coucher. Toutefois ces pratiques juvéniles sont confrontées à la criminalisation progressive de ces pratiques d'occupation de l'espace public par l'État. La multiplication des contraventions liées à un usage interdit des voies de circulation après la seconde guerre mondiale, est suivie par diverses réformes sur la sécurité intérieure. Ainsi, la loi Pasqua de 1995 constitue un moment important dans la pénalisation des comportements dans l'espace public en autorisant la vidéosurveillance et en privatisant les espaces communs des immeubles (13). Le code de la sécurité intérieure créé en 2012 viendra renforcer cette tendance de répression des réunions des jeunes dans les espaces d'habitation. Enfin, plus récemment, un plan interministériel contre les violences en bande accentue la surveillance dans les quartiers populaires pour prévenir les phénomènes de regroupements violents en s'intéressant aux réseaux sociaux et aux messageries instantanées. Ce faisant, l'espace public est de plus en plus relégué à un espace de circulation alors que la tradition fut longtemps de le considérer comme un lieu de vie.

Sami Zegnani (Arènes, UMR 6051)

(1) Dubet, F. 1987. *La galère. Jeunes en survie*, Paris, Seuil. Mauger, G. 2006. *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin. Mohammed, M., 2011, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, Puf.

(2) Mauger, G. 2007. « Le monde des bandes », in Mohammed, M. & Mucchielli, L. *Les bandes de jeunes : Des « blousons noirs » à nos jours*. Paris, La Découverte.

(3) Boucher, M. « "Bandes de jeunes" : de quoi parle-t-on ? », in *Empan*, Dossier Le groupe et les jeunes : état des lieux, 2015, vol. 3, n° 99, pp. 17-19.

(4) Mohammed, M. 2011, op.cit.

(5) Zegnani, S. 2013, *Dans le monde des cités. De la galère à la mosquée*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

(6) Perrot M., 2007, « Dans le Paris de la belle époque, les « apaches », premières bandes de jeunes », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n°67.

(7) Dubet, F. 1987, op.cit.

(8) Lapeyronnie D., 1993, *L'individu et les minorités. La France et la Grande-Bretagne face à leurs immigrés*, Paris, PUF.

- (9) Réa A., 2006, « Les émeutes urbaines : causes institutionnelles et absence de reconnaissance », *Déviance et Société*, volume 30.
- (10) Réa A., 2006, *op.cit.*
- (11) Marlière, É. 2007. Les « jeunes de cité » et la police : de la tension à l'émeute. *Empan*, 67, pp. 26-29.
- (12) Ariès, P. « L'enfant et la rue, de la ville à l'anti-ville », *Urbi*, n° 2, 1979, pp. III-XIV.
- (13) Poncela, P., 2010, « La pénalisation des comportements dans l'espace public », *Archives de politique criminelle*, n°32, pp. 5-21.